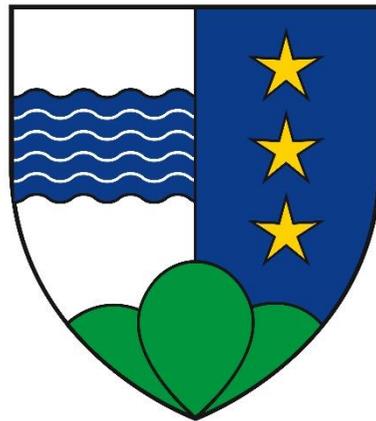




Programme de législature 2023-2026



VALBIRSE

Introduction

Le programme de législature est établi en tenant compte des buts fondamentaux qui découlent du [Règlement d'organisation](#) :

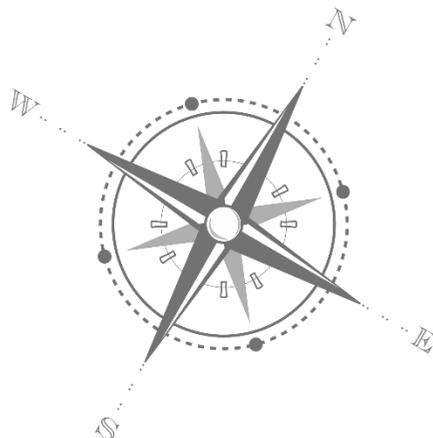
- assurer à la population une qualité de vie agréable, une bonne intégration, une diversité culturelle, sportive et de loisirs ;
- préserver l'environnement naturel pour les générations actuelles et futures ;
- assumer les responsabilités sociales ;
- promouvoir des conditions cadres favorables à une économie équilibrée et dynamique.

Conformément à l'art. 60 al. 2 a) du Règlement d'organisation de la commune de Valbirse, il appartient au Conseil communal de présenter ses objectifs pour les quatre ans à venir au Conseil général, lequel en prend connaissance.

Ce programme de législature met en avant **7** orientations stratégiques - ou objectifs transversaux - qui donnent la direction générale de la politique de l'exécutif pour les quatre prochaines années. Sont ensuite recensés, dicastère par dicastère, **64** mesures ou projets dont **4** sont prioritaires. Il va sans dire que ces 64 projets se situent à des états d'avancement différents ; certains sont déjà en cours de réalisation alors que d'autres n'en sont qu'au stade de la réflexion.

Ce programme de législature servira de boussole, de repère, à la politique de l'exécutif. Ce dernier est toutefois conscient que la vie des collectivités publiques est mouvante, si bien que certaines mesures pourraient être adaptées voire abandonnées alors que de nouvelles pourraient apparaître. Car si « gouverner, c'est prévoir », gouverner, c'est aussi s'adapter.

Elaboré par l'exécutif durant le premier trimestre de 2023, ce programme de législature a été présenté aux représentants des formations politiques du Conseil général le 20 avril. Il a été définitivement validé par le Conseil communal le 17 mai et porté à la connaissance de l'ensemble du législatif le 26 juin.



Les 7 orientations stratégiques ou objectifs transversaux :

- Valbirse trouve un juste équilibre entre maintien de la valeur de ses infrastructures et finances saines
- Valbirse adopte un nouveau mode de gouvernance
- Valbirse se développe en étroite collaboration avec des tiers
- Valbirse s'illustre comme un pôle attractif pour les familles
- Valbirse se soucie des enjeux écologiques sur lesquels elle peut influencer
- Valbirse facilite l'implantation de nouveaux habitants dans des espaces conviviaux
- Valbirse favorise les relations intergénérationnelles

Dans la liste ci-après, le Conseil communal souhaite prioriser 4 mesures :

- 2.2 Concrétiser le projet de Centre de santé
- 3.1 Rénover, selon les besoins, les bâtiments scolaires
- 3.2 Mettre en œuvre le remplacement des pavillons EJC par une solution pérenne
- 6.1 Définir et communiquer une planification financière viable à moyen terme en évitant une augmentation d'impôts et englobant une politique d'investissement en phase avec nos moyens



1. Mairie, aménagement du territoire, sécurité

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles
1.1 Développer de nouveaux quartiers dans les zones à planification obligatoire							
1.2 Etudier de nouveaux modes d'habitat (quartiers intergénérationnels, parcelles pour habitat mobile)							
1.3 Attirer des contribuables intéressants avec de nouveaux projets immobiliers							
1.4 Encourager une culture du développement durable au sein des services communaux							
1.5 S'investir dans la Fondation Tour de Moron pour la reconstruction de la Tour + réflexion sur une rénovation durable de la charrière							
1.6 Restaurer les relations entre les autorités et encourager une saine collaboration							
1.7 Réfléchir au mode de gouvernance des prestations publiques (en propre ou externalisation)							
1.8 Adopter des processus clairs et directs dans la gestion des affaires courantes							
1.9 Formaliser une délégation de compétences pour fluidifier et accélérer le traitement des affaires							
1.10 Favoriser le dialogue avec les communes voisines (autorités et personnel) via des rencontres régulières							
1.11 Formation de base des élus et du personnel sur les marchés publics ; définir des critères d'adjudication standards et une politique de choix des entreprises							
1.12 Etudier la création d'un pôle industriel et le développement de zones industrielles à long terme							



2. Affaires sociales

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles
2.1 Maintenir une bonne politique familiale qui donne satisfaction aux familles							
2.2 Concrétiser le projet de Centre de santé							
2.3 Donner des impulsions à l'AGAVE pour poursuivre une politique du 3 ^e âge dynamique							
2.4 Réorganiser le Service social Centre-Orval							



3. Bâtiments

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles
3.1 Rénover, selon les besoins, les bâtiments scolaires							
3.2 Mettre en œuvre le remplacement des pavillons EJC par une solution pérenne							
3.3 Décider de la rénovation ou du démantèlement de l'ancien stand de tir							
3.4 Prendre des décisions sur la réaffectation ou non des abris PC							
3.5 Mener à bien la réflexion sur notre dotation en personnel affecté à l'entretien des bâtiments, y compris la question du chargé de sécurité							



4. Eau potable, eaux usées, forêts et pâturages, culture, sport, jeunesse

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles
4.1 Sensibiliser davantage la population aux questions de l'eau potable, de notre alimentation en eau, les économies possibles							
4.2 Sécuriser notre approvisionnement en eau potable et pérenniser nos sources							
4.3 Poursuivre la rénovation des conduites d'eau potable (500 m/an sur 40km)							
4.4 Terminer la rénovation des zones de protection et leur application (y compris négociation avec les propriétaires et exploitants)							
4.5 Suite à l'achèvement du Plan Général d'Alimentation et de son plan d'investissement, élaborer et mettre en œuvre un programme de rénovation des installations (y compris sur la désinfection)							
4.6 Définir un programme de rénovation des collecteurs des eaux usées et augmenter la capacité des collecteurs (mise en séparatif où c'est possible)							
4.7 Réduire le taux d'eaux claires parasites et favoriser l'infiltration ou l'utilisation des eaux de pluie							
4.8 Etablir un plan de rénovation des infrastructures (conduites d'eau potable, canalisations) sur 12 ans avec un ordre de priorité et une utilisation réfléchie du fonds de maintien de la valeur							
4.9 Développer une politique de la jeunesse en partenariat avec l'AJR							
4.10 Promotion du mouvement par l'activité sportive							
4.11 Clarifier le statut de la ludothèque							
4.12 Développement de manifestations culturelles d'importance pour faire rayonner la commune							



5. Ecoles

		Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles
5.1	Intégration et inclusion (EP) L'enseignement spécialisé est organisé de manière à intégrer les élèves à besoins particuliers dans les classes régulières							
5.2	Échanges intergénérationnels (EP) Notre école met en place et développe des projets intergénérationnels							
5.3	Gestion des groupes difficiles L'école primaire se dote d'un protocole pour la gestion des situations de groupes difficiles							
5.4	École par cycle (EP) Notre école réfléchit à la possibilité et propose la mise en place de concept d'enseignement par cycle et/ou de Basisstufe							
5.5	Infrastructures (EP) Les collèges de Bévilard et Malleray subissent un rafraîchissement régulier de leur structure respective							
5.6	Amélioration des processus administratifs (EJC) Simplification et optimisation des processus de travail pour une meilleure efficacité administrative							
5.7	Maintien du budget (EJC) Conserver un budget permettant : - La poursuite de l'engagement de personnel qualifié - Le développement des infrastructures - Le développement d'une offre d'accueil qualitative							
5.8	Évaluation de l'offre d'accueil (EJC) Vérifier si l'offre d'accueil correspond aux besoins des familles et réévaluer le fonctionnement de l'offre d'accueil durant les vacances scolaires							
5.9	Bâtiments (EJC) Disposer d'un environnement de travail adapté au mandat de l'EJC par l'aménagement d'une nouvelle infrastructure (bâtiments) en adéquation avec les besoins de la société actuelle							

*bassistufe : élèves de 1H à 4H dans la même classe, avec un enseignement en tandem pour une partie des leçons.

** cycle élémentaire : élèves de 1H et 2H dans la même classe et élèves de 3H et 4H dans une même classe avec quelques leçons en commun entre les deux classes.



6. Finances, promotion économique

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles
6.1 Définir et communiquer une planification financière viable à moyen terme en évitant une augmentation d'impôts et englobant une politique d'investissement en phase avec nos moyens							
6.2 Chercher plus systématiquement des partenariats publics/privés et/ou des subventionnements							
6.3 Développer une stratégie cohérente d'utilisation du fonds climat							
6.4 S'illustrer comme la capitale régionale du vélo (BikePark, Vélo trial, itinéraires Moron) >TalentsLab							
6.5 S'engager pour trouver une réaffectation du site de l'Hélios							
6.6 Mettre davantage en valeur certains trésors : Etang de la mésange, point de vue sur Péry et bâtiments historiques							
6.7 Promouvoir l'implantation de nouvelles entreprises dans la commune							
6.8 Mener une réflexion sur les raisons des arrivées et des départs d'habitants et définir une stratégie cohérente pour le développement de Valbirse							
6.9 Définir un plan pour la viabilisation ou la vente de parcelles communales et vendre les bâtiments qui ne sont pas indispensables							
6.10 Rechercher des solutions contre la diminution des commerces dans la commune							



7. Services techniques, transports et énergie

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles
7.1 Étudier la diminution de notre dépendance au mazout							
7.2 Porter l'accent sur la valorisation de quelques places de détente : Parc ornithologique, Verte Joux, étang de la Mésange, places de jeux des 3 collèges							
7.3 Veiller à ce que le projet des CFF en gare de Malleray-Bévilard ne préterite pas les usagers							
7.4 Concrétiser la borne pour voitures électriques et la Mobility + étendre ce principe à d'autres lieux + étudier un endroit pour des bornes de recharge pour vélos							
7.5 Projeter la pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux – En lien avec Plan directeur Energie							
7.6 Réfléchir au développement d'Eco-Lignière et/ou à la mise en place d'un chauffage à distance à Bévilard							
7.7 Terminer la zone 30 km/h							
7.8 Etudier le projet de déchetterie centralisée							
7.9 Etudier la création d'une place du village centrale							
7.10 Etudier la sécurisation des cyclistes sur les routes communales							
7.11 Mettre à jour le plan de rénovation des infrastructures (routes, trottoirs, places) sur 12 ans avec un ordre de priorité							
7.12 Développer une politique de préservation du paysage et de développement de la biodiversité							

Conseil communal

Bévilard, le 17 mai 2023

Grégory Affolter



Stève Blaesi



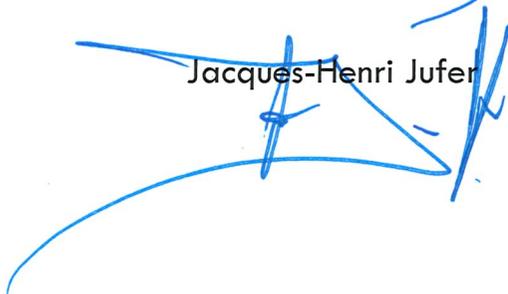
Joëlle Braun Monnerat



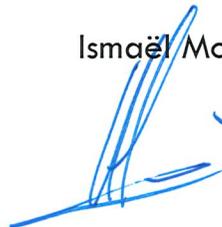
Josian Furer



Jacques-Henri Jufer



Ismaël Mohni



Pierre-Michel Raetzo

